

ordre du jour type du dernier conseil d'école de l'année vendredi 12 juin 18h30

Tour de table

- Présentation du nouveau membre de la Municipalité suite aux élections de mars 2026
- Tour de table des personnes présentes
- Approbation du PV du conseil d'école précédent

Bilan de l'année scolaire

- Projets réalisés sur l'année scolaire 2025-2026 par l'école (projets collectifs et dans chaque classe)
- Evaluation d'école

Bilan pédagogique de l'année

- Évaluations globales des élèves
- Label « E3D », génération 2030

Vie de l'école

- Climats scolaire (pHARe, No Blame...) et périscolaire
- Bilan coopérative scolaire et perspectives (nouveau mandataire)

Organisation de la fin d'année

- Fête, Triathlon, Olympiades, Course contre la Faim
- Passage des élèves (notamment GS → CP, CM2 → 6e), journée de présentation de l'école pour les futurs élèves (notamment pour les futurs PS et CP)

Préparation de la rentrée suivante

- Effectifs prévisionnels pour septembre 2026 à la date du conseil
- Départ des collègues et arrivée de nouveaux collègues (possibilité de les inviter)
- Structure des classes envisagée à la date du conseil
- Modalités de vote pour les élections des représentants des parents d'élèves en octobre 2026

Travaux et sécurité

- Sécurité : bilan PPMS des exercices réalisés durant l'année
- Travaux

Questions diverses

- Le parking vélo de l'école, et notamment celui côté maternelle (mais également côté élémentaire), est le plus souvent complet, obligeant les parents/enfants à accrocher leurs vélos un peu n'importe où. Pourrait-on envisager un agrandissement de celui-ci ? Cette

initiative irait dans le sens de favoriser les mobilités douces et leur utilisation dès le plus jeune âge.

- Nous réitérons notre demande de présence policière aux abords de l'école aux horaires clés : 8h30, 16h30 et 18h00. Depuis le début de l'année scolaire, leur absence totale a favorisé l'apparition de nouvelles incivilités, notamment le stationnement en double file, obligeant les véhicules à circuler sur les zones de zébrage, ce qui représente un risque pour les enfants et leurs accompagnants.

Serait-il possible d'adresser une demande de financement à la commune ou à la départementale pour l'installation de marquages et/ou de poteaux pour démarquer la zone zébra ? -> **Un marquage au sol renforcé a été déployé devant l'école Jean Jaurès. À ce titre, nous demandons que des aménagements similaires soient mis en œuvre sans délai, a minima sous la forme d'un marquage renforcé, afin de garantir des conditions de sécurité équivalentes pour tous les établissements.**

Pourriez-vous faire appel à la police municipale, les réservistes, les associations communales sur ces temps d'arrivés et de sorties au plus vite ? -> **Il avait été annoncé une présence au minimum trois fois par semaine. Or, depuis le dernier conseil, cette présence n'a été constatée qu'un seul matin, ce qui ne correspond en aucun cas aux engagements pris et ne répond pas aux besoins exprimés en matière de sécurisation. Cette fréquence est manifestement insuffisante et ne saurait être justifiée par des contraintes d'urgence récurrentes, d'autant plus que les effectifs de la police municipale ont significativement augmenté. Les engagements annoncés ne sont donc pas tenus, ce que nous ne pouvons accepter.**

- Panneau indiquant le décret d'interdire de fumer à moins de 100 mètres doit être réalisé par la mairie (demande transmis à M. GREFF).

Suite à la demande de la PEEP à la mairie, le retour par mail de Madame GOUREVITCH du 16 octobre mentionnait :

« Bonjour,

La ville installe des panneaux pour mettre en œuvre ce nouveau décret. Le calendrier de déploiement est en cours d'élaboration. »

Quand pourrons nous avoir ces affiches devant notre école ? Avant les prochaines élections municipales ?